



Notre réf.: OBS/OSD/IMO/VAI-23&4

GENÈVE, le 23 décembre 2011

Annexe: 1

Objet: Invitation à soumettre des candidatures pour les «Prix du Professeur Vilho Väisälä» (2012): prorogation de délai

Suite à donner: Soumettre les candidatures au Secrétaire général avant le **29 février 2012**

Madame, Monsieur,

Me référant à la lettre qui vous a été adressée le 12 août 2011, je tiens à vous informer qu'à la demande du président de la CIMO, le délai pour le dépôt des candidatures aux «Prix du Professeur Vilho Väisälä» a été repoussé au **29 février 2012**.

À sa trente-septième session, le Conseil exécutif a institué le Prix du Professeur Vilho Väisälä destiné à récompenser des travaux de recherche exceptionnels dans le domaine des instruments et des méthodes d'observation météorologiques. À sa cinquante-sixième session, un second prix Vilho Väisälä a été créé pour couronner des travaux relatifs à la mise au point et à l'utilisation d'instruments et de méthodes d'observation. Les deux prix sont décernés à l'occasion de la *Conférence technique sur les instruments et les méthodes d'observation météorologique et environnementale* et de l'*Exposition d'instruments météorologiques* (TECO/METEOREX) que l'OMM organise tous les deux ans, et une récompense en espèces de 10 000 dollars É.-U. est remise au(x) lauréat(s) de chaque prix. Le Conseil est convenu que la prochaine sélection de lauréats se ferait lors de sa soixante-quatrième session, en 2012, conformément aux directives fixées qui définissent notamment les critères d'attribution des prix et les modalités de présentation des candidatures. Nous joignons à la présente, à toutes fins utiles, le texte des directives visées.

Compte tenu de ce qui précède, j'ai le plaisir de vous inviter à soumettre, d'ici au **29 février 2012**, des candidatures distinctes pour:

- a) Le vingt-troisième Prix Vilho Väisälä couronnant des travaux de recherche exceptionnels dans le domaine des instruments et des méthodes d'observation (2012);
- b) Le quatrième Prix Vilho Väisälä couronnant un travail relatif à la mise au point et à l'utilisation d'instruments et de méthodes d'observation (2012).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

(E. Manaenkova)  
pour le Secrétaire général

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6610)

cc : Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents )  
Président de la CIMO ) (pour information)

EC-LVI

Annexe du paragraphe 3.2.17 du résumé général

DIRECTIVES À SUIVRE POUR ATTRIBUER LE PRIX VILHO VÄISÄLÄ

**Le prix Vilho Väisälä couronnant des travaux de recherche exceptionnels dans le domaine des instruments et des méthodes d'observation**

**1. Objet**

L'objet de ce prix est d'encourager des travaux de recherche dans le domaine des instruments et des méthodes d'observation et de stimuler l'intérêt pour ces recherches à l'appui des programmes de l'OMM.

**2. Critères applicables**

Le prix doit couronner un mémoire exceptionnel paru dans une revue scientifique ou bien le résumé d'une thèse de doctorat soutenue avec succès. Les critères à retenir sont:

- a) L'importance du sujet traité;
- b) L'originalité des idées et des méthodes présentées;
- c) L'utilité des travaux de recherche pour les programmes de l'OMM.

**Le prix Vilho Väisälä couronnant un travail relatif à la mise au point et à l'utilisation d'instruments et de méthodes d'observation**

**1. Objet**

L'objet de ce prix est d'encourager un travail relatif à la mise au point et à l'utilisation d'instruments et de méthodes d'observation et de stimuler l'intérêt pour ce type de travail à l'appui des programmes de l'OMM.

**2. Critères applicables**

Le prix est destiné à couronner un mémoire exceptionnel paru dans une revue scientifique ou bien un important rapport technique, un compte rendu de projet ou le résumé d'une thèse de doctorat ou d'un mémoire de maîtrise soutenu avec succès. Les critères à retenir sont:

- a) L'importance de la contribution apportée à la stabilité et à la fiabilité à long terme des observations météorologiques et des observations environnementales connexes;
- b) La pertinence de ce travail pour les réseaux d'observation des pays en développement;
- c) Son utilité pour les programmes de l'OMM.

### **3. Présentation des candidatures**

- a) Les représentants permanents des Membres de l'OMM sont invités à soumettre au Secrétaire général un maximum de deux candidatures accompagnées chacune des mémoires/rapports correspondants qui doivent avoir été publiés dans les 24 mois précédant l'année où le prix est attribué et ne pas avoir déjà été couronnés par un prix international; le titre du prix pour lequel chaque candidature est présentée doit être indiqué;
- b) Les mémoires/rapports afférents à chaque candidature doivent être fournis en quatre exemplaires dans une des langues de travail de l'OMM (original ou traduction).

### **4. Méthode de sélection**

- a) Le président de la CIMO, après avoir consulté le vice-président, invite trois éminents spécialistes des instruments et des méthodes d'observation à faire partie du jury pour les deux prix;
- b) Pour chaque prix, chacun des membres du jury alloue à chaque mémoire une note comprise entre 0 (note la plus basse) et 5 (note la plus haute) et communique au Secrétaire général la note ainsi attribuée. Il se base pour ce faire sur les trois critères définis au paragraphe 2 ci-dessus, la même importance étant accordée à chacun d'entre eux;
- c) Pour chaque prix, le choix final du ou des lauréats est fixé par le Comité de sélection établi à cette fin par le Conseil exécutif pour une période de quatre ans. Le Comité est composé de deux membres ainsi que du président de la CIMO en sa qualité de membre de droit;
- d) Le Comité de sélection du Conseil exécutif peut ne pas recommander l'attribution d'un prix si aucun des mémoires/rapports présentés n'est d'une qualité satisfaisante.

### **5. Nature du prix**

Chaque prix comprend un diplôme, une médaille et une récompense en espèces d'un montant de 10 000 dollars des États-Unis, somme que peuvent se partager les co-auteurs d'un mémoire. Les prix sont attribués tous les deux ans.

### **6. Cérémonie de remise des prix**

La cérémonie de remise des prix a lieu en principe lors de la Conférence technique de l'OMM sur les instruments et les méthodes d'observation météorologique et environnementale (TECO) qui est organisée conjointement avec l'Exposition d'instruments météorologiques, équipements et services (METEOREX).

---